

## **19 juin 2007 : déclaration**

### **DU KIDNAPPING A LA PRISE D'OTAGE : TENTATIVE D'EXPULSION DE 3 SANS PAPIERS ALGERIENS ET 21 LIBERATIONS PAR LE TGI APRES LES 35 RELÂCHES!**

#### **Les kidnappés sans papiers ont été libérés les uns après les autres par les juges ce lundi 18 juin 07.**

Auparavant le parquet du procureur de Lille a délivré, manifestement sans vérification, un « rappel à la loi par officier de police judiciaire » à la quasi totalité des sans papiers avant de les relâcher sur lequel il est écrit : « en application des articles 40 et suivants du code de procédure pénale,(...) d'avoir à Lille le 15/06/2007, n'étant pas porteur d'une arme, continué volontairement à participer à un attroupement après sommations de dispersion, faits prévus et réprimés à l'article 431-4 du code pénal. (...) le magistrat a décidé de ne pas donner de suite judiciaire à la présente procédure, à la condition qu'il (elle) ne commette pas une autre infraction dans un délai de trois ans (...) ». D'autres « rappels à la loi » situent faussement le lieu d'arrestation des sans papiers « à l'hôtel Crown Plaza » ou encore au « Bd de Leeds », alors que la vérité est que tous les sans papiers ont été arrêtés, menottés dans le hall du local de « l'Espace International du World Trade Center de Lille » qu'ils occupaient avant qu'ils ne soient dispersés ensuite dans les différents commissariats de Lille, Roubaix, Tourcoing et à la PAF. En fait il y a faux et usage de faux et tromperie de la préfecture, ce dont s'est manifestement rendu compte le pouvoir judiciaire qui après coup a libéré tous les détenus sans papiers (moins les trois otages envoyés à Orly pour tenter de les expulser). N'est-ce pas là un cas d'école clair d'instrumentalisation du pouvoir judiciaire par le pouvoir politique, la préfecture ? c'est terriblement troublant et cela nous rappelle des années que certains pensaient révolues à Lille. Mentir sur le lieu véritable des arrestations en insinuant « l'hôtel Crown Plaza », c'est jouer sur les préjugés racistes selon lesquels les étrangers sans papiers, c'est forcément « des voleurs, des rats d'hôtel ». Ce sous-entendu nauséabond est minable ! Les policiers doivent rendre aussi la banderole du CSP59 qu'ils ont pris sur ordre préfectoral !

Les populations du département, voire de la région savent que toutes les échéances électorales depuis 11 ans ont été marquées par une intervention citoyenne du mouvement social des sans papiers. Cette réalité sociale et politique n'est donc pas une nouveauté, nous ne sommes donc pas dupes. La vérité est que dès le 5 mars, le CSP59 et ses partenaires LDH,MRAP, Cimade et RESF ont déposé sur la table du préfet de région une demande claire, légitime, réaliste et conforme à la lettre et à l'esprit de l'accord écrit Delarue du 17 juin 2004 (« tuer l'espoir chez les sans papiers ») qui avait conclu la grève de la faim des 553 sans papiers aujourd'hui régularisés.

La préfecture s'est enfermée dans la diversion en nous déclarant qu'en « période électorale, elle a une obligation de réserve », c'est-à-dire qu'elle ne peut pas poser d'acte politique partisan pour ne pas influencer sur le contexte électoral. Malgré le fait que notre demande ait été formulée avant les échéances électorales, nous avons donné notre accord au rendez vous fixé par la préfecture pour la semaine du 17 juin 07.

Mais voilà que ce 15 juin 07, la même préfecture passe à l'attaque sans crier gare en arrêtant 60 sans papiers, pour en garder 25 qui sont relâchés par décision de justice et en tentant d'en expulser 3, lesquels passent le 19 juin à 13h au TGI de Créteil parce que l'expulsion suite à l'échec de l'expulsion. Et pourtant les 3 attendent une régularisation après avoir fourni tous les éléments de « construction » de leur dossiers dans le

cadre des rencontres mensuelles.

La prétendue « obligation de réserve préfectorale » apparaît ainsi comme un dilatoire indigne et sans scrupule. En effet, la préfecture calculait dans l'espoir que ses amis de droite allaient réaliser la prouesse électorale de Sarkozy de 53% dans la Région en ralliant l'électorat de Le Pen. Cette surenchère préfectorale est donc évidemment un stratagème à la veille du second tour pour faire basculer la Région Nord-pas-de-Calais à droite. La prise en otage des 3, la précipitation pour les expulser par Orly ce lundi 18 juin 07 au lendemain des résultats du second tour des législatives a donc un lien évident avec l'échec relatif au plan national, mais l'échec clair au plan local (25 élus de gauche contre 13 de droite) du projet de faire basculer la Région Nord-Pas-de-Calais à droite. Franchement, il est difficile de ne pas établir le lien de cause à effet avec l'effroyable punition collective préfectorale contre les sans papiers, la honteuse prise d'otage préfectorale des 3 sans papiers algériens et les résultats sortis des urnes ce dimanche 17/06/07. N'est-ce pas le préfet lui même, ex-membre du cabinet de Sarkozy au Ministère de l'intérieur, qui a déclaré : « j'ai demandé moi même à venir dans le Nord-Pas-de-calais »! Les plumages de l'amour intéressé, partisan et clanique de notre Région sont ainsi arrachés par la bévue de la « vengeance d'état » préfectorale. Peut-on croire une seule seconde à une « obligation de réserve » à géométrie si variable si peu crédible et qui veut faire prendre des vessies pour des lanternes ?! Rappelons que le CSP59 a autant dénoncé Ségolène Royal qui a fermé les portes de son meeting au nez des sans papiers à Roubaix que Sarkozy qui nous a fait encercler le temps de son meeting à Lille. Voilà une leçon formidable « d'obligation de réserve » dont devrait s'inspirer les représentants de l'Etat « impartial » dans notre Région.

Force est de constater aussi que « l'intelligence » politique n'est pas nécessairement la « chose la mieux partagée » par la préfecture qui peine à comprendre le sens politique des occupations décidées publiquement et annoncées publiquement comme mode d'interpellation des candidats à la présidentielle et aux législatives. L'autorité de l'Etat, c'est aussi l'intelligence, l'impartialité de ceux qui en ont l'exercice.